



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**
Formation professionnelle initiale et maturités

Recommandations du SEFRI concernant la mise en œuvre du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale (PEC CG)

Berne, juillet 2016

1. Introduction et contexte

Conformément à l'«ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale¹», le SEFRI institue une commission suisse pour le développement et la qualité de la culture générale (commission ECG). La commission est composée des membres suivants:

- 1 représentant de la Confédération;
- 2 représentants des cantons;
- 3 représentants des organisations du monde du travail;
- 2 représentants du corps enseignant en charge de la culture générale;
- 2 représentants de la Conférence des directeurs des écoles professionnelles;
- 3 représentants des institutions de formation du corps enseignant en charge de la culture générale.

La commission examine régulièrement la pertinence et l'actualité du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale (PEC CG) et dépose des demandes de mise à jour au SEFRI.

De 2012 à 2015, un groupe d'experts composé de membres de la commission ECG a évalué l'enseignement de la culture générale (ECG) ainsi que sa mise en œuvre dans différentes écoles professionnelles en Suisse. Sur cette base, la commission ECG a conclu dans un rapport qu'une révision du PEC CG n'est actuellement pas nécessaire. Des mesures sont toutefois requises en ce qui concerne la mise en œuvre du PEC CG.

2. Recommandations du SEFRI

Sur la base de ce rapport, le SEFRI recommande aux partenaires de la formation professionnelle les quatre mesures suivantes pour développer et mettre en œuvre une meilleure approche commune du PEC CG. La CFFP a pris connaissance de ces recommandations lors de sa séance du 16 juin 2016 et les considère comme bonnes.

1. Guide pour la mise en œuvre du PEC CG

Le concept didactique et pédagogique du PEC CG nécessite un soutien didactique accru aux directions et aux enseignants des écoles professionnelles, en raison de la complexité qui réside dans l'élaboration des plans d'études des écoles et leur mise en œuvre concrète.

Un guide à l'intention des cantons, des écoles professionnelles et du corps enseignant en charge de la culture générale sera élaboré afin de les accompagner dans la mise en œuvre du PEC CG. Ce document servira de support lors de l'élaboration ou de la révision des plans d'études des écoles et traitera les points suivants:

- a. Comment combiner idéalement les deux domaines *Langue et communication* et *Société*?
- b. Sur quel modèle de compétences (linguistiques) axer les plans d'études des écoles pour l'allemand, le français et l'italien (langue d'enseignement)?
- c. Comment répartir les contenus d'enseignement des formations professionnelles initiales de deux, trois et quatre ans sur des unités d'enseignement harmonisées, compte tenu des différences dans les conditions spécifiques d'apprentissage?
- d. Comment mettre en œuvre les formes d'examen axées sur les compétences pour tous les domaines partiels de la procédure de qualification?
- e. Comment mettre en œuvre la procédure de qualification?

Remarque: si, pour des raisons d'uniformisation des réglementations au niveau des procédures de qualification, une adaptation de l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale s'avérait nécessaire, la procédure sera lancée par le SEFRI.

¹ RS 412.101.241

Il n'existe pour le moment pas de coopérations entre les différentes institutions de formation en charge de l'enseignement de la culture générale (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP, Haute école pédagogique de Zurich HEP ZH et Haute école pédagogique de St-Gall HEP SG). En vue d'une meilleure coordination entre ces institutions, le SEFRI souhaite que le guide pour la mise en œuvre du PEC CG soit élaboré conjointement par les trois institutions, ce qui contribuera à soutenir un vaste processus de compréhension en matière d'ECG à l'échelle suisse et à créer une «unité de doctrine» lors de la mise en œuvre du PEC CG.

Responsable de la mise en œuvre

- Institutions de formation en charge de la culture générale (la possibilité d'un soutien financier pour la mise en œuvre de cette recommandation doit être vérifiée auprès du SEFRI par le biais d'une demande de projet, art. 54 LFPr) ou
- Responsable de projet nommé par le SEFRI

2. Groupes d'échange régionaux pour les responsables de l'ECG et examen des plans d'études des écoles par une institution de formation en charge de la culture générale

Pour assurer la qualité et le développement de l'ECG ainsi que pour améliorer une compréhension uniforme, des groupes régionaux et intercantonaux pour les responsables de l'ECG seront mis sur pied. Ces groupes garantiront un échange d'expériences structuré et soutiendront les écoles professionnelles dans la mise en œuvre du PEC CG. Par ailleurs, les plans d'études des différentes écoles professionnelles seront examinés par une institution de formation en charge de la culture générale.

Responsable de la mise en œuvre

- Cantons (la possibilité d'un soutien financier pour la mise en œuvre de cette recommandation doit être vérifiée auprès du SEFRI par le biais d'une demande de projet, art. 54 LFPr)

3. Examen des structures de la formation et de la formation continue pour le corps enseignant en charge de la culture générale

La formation continue du corps enseignant en charge de la culture générale, tout comme les conditions d'engagement, sont réglementées au niveau cantonal et gérées de diverses manières. La participation aux formations continues a diminué ces dernières années, car les conditions cadres se sont dégradées. Les structures de la formation et de la formation continue pour le corps enseignant en charge de la culture générale doivent être examinées et réglementées afin de garantir l'expertise didactique et spécifique du corps enseignant en charge de la culture générale.

Responsable de la mise en œuvre

- Concernant les structures de la formation pour le corps enseignant en charge de la culture générale: SEFRI (en collaboration avec la Commission fédérale pour les responsables de la formation professionnelle CFRFP)
- Concernant les structures de la formation continue pour le corps enseignant en charge de la culture générale: cantons (en collaboration avec les institutions de formation)

4. Evaluation de l'influence du «Lehrplan 21», du «plan d'études romand» et du «piano di studio della scuola dell'obbligo» sur le PEC CG

Les plans d'études «Lehrplan 21», «plan d'études romand» et «piano di studio della scuola dell'obbligo» ont été introduits ou le seront prochainement dans les régions linguistiques correspondantes. Il apparaît déjà à ce jour que certains domaines partiels des plans d'études des écoles sont enseignés à l'école obligatoire (par ex. éthique, économie). De plus, certains contenus présents dans les nouveaux plans

d'études pour la scolarité obligatoire sont des contenus traités dans le PEC CG. Il est fort probable que d'ici quelques années (par ex. dès 2021 pour le canton de Zurich), les personnes en formation qui intégreront une école professionnelle disposeront déjà de connaissances en culture générale. Pour cette raison, les nouveaux plans d'études pour la scolarité obligatoire doivent être examinés et mis en parallèle avec le PEC CG. Ensuite, les adaptations nécessaires devront être mises en œuvre.

Responsable de la mise en œuvre

SEFRI (en collaboration avec les institutions de formation en charge de la culture générale)

3. Suite de la procédure

Du fait que la CFFP a estimé en juin 2016 que ces recommandations étaient bonnes, le SEFRI s'accordera avec les partenaires de la formation professionnelle, responsables conjointement de la mise en œuvre (cantons, institutions de formation en charge de la culture générale). Ainsi, les recommandations correspondantes pourront être intégrées à leurs programmes d'activité.